

EGLISE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-LA-VIERGE
à Forges-les-Bains
en Essonne

**DIAGNOSTIC
ARCHITECTURAL
ET TECHNIQUE**

EXTRAITS

S. BERHAULT,
ARCHITECTE DU PATRIMOINE
Janvier 2007

TABLE des MATIERES

1	Présentation de l'église	3
2	Analyse archéologique :	3
2.1	Première phase :	3
2.2	Deuxième phase :	3
2.3	Troisième phase :	3
2.4	Quatrième phase :	4
2.5	Cinquième phase :	4
2.6	Sixième phase :	4
2.7	Septième phase :	4
2.8	Illustration des différentes phases	5
3	Description des ouvrages	6
3.1	Le choeur	6
3.2	La nef	6
3.3	Le bas-côté	6
3.4	Le clocher	6
3.5	Les charpentes	6
3.5.1	Le choeur	6
3.5.2	La nef	7
3.5.3	La chapelle de la Vierge	9
3.5.4	Le bas-côté sud	9
3.5.5	Le beffroi et la charpente de la flèche du clocher	10
3.6	Les élévations extérieures de l'église	11
3.6.1	La façade nord	11
3.6.2	Le portail	11
3.6.3	Le clocher	12
3.7	Les ouvrages et objets intérieurs	12
3.7.1	La nef	12
3.7.2	Les pierres tombales	13
3.7.3	Les vitraux	13

1 Présentation de l'église

La commune est située à 40 km au sud-ouest de Paris et à 33 km au nord d'Étampes, dans le canton de Limours.

Au recensement de 1999, elle comptait 3230 habitants.

Forges-les-Bains au XI^{ème} siècle s'appelait Forgiis du mot latin *furcia, furquia, forchia, forgioe* signifiant « maison où l'on fabriquaient du fer ou de la poterie ».

L'église de Forges-les-Bains, construite en moellons de meulière avec quelques éléments en grès, prend place au centre du village sur un monticule proche d'un vaste espace autrefois occupé par le cimetière.

L'église se compose en plan d'un vaisseau principal auquel est accolé un bas-côté au sud.

Ce vaisseau se divise lui-même, en cinq travées de nef à l'ouest et deux travées de choeur à l'est.

Le bas-côté est constitué de sept travées dont la cinquième travée occidentale est surmontée d'un clocher en grès couvert d'une toiture à bâtière. La chapelle de la Vierge occupe l'extrémité orientale du bas-côté.

L'ensemble de l'église est éclairé par des baies tantôt en arc brisé, tantôt en plein-cintre.

2 Analyse archéologique :

L'église a manifestement été construite en 7 phases :

2.1 Première phase :

L'église primitive du XI^{ème} siècle semble correspondre à l'emprise du choeur actuel. Ce volume unique n'est pas contrebuté car les contreforts actuels ne sont pas harpés à la maçonnerie et aucun vestige de raidisseur n'est visible dans les combles de la chapelle. L'accès se fait depuis l'ouest par un portail pouvant être surmonté par un clocher-mur.

2.2 Deuxième phase :

Au XII^{ème} siècle, le volume du choeur est flanqué, dans l'angle sud-est, d'un clocher hors-oeuvre, dont la silhouette pourrait s'apparenter à celle du clocher de l'église d'Auvernaux dans l'Essonne.

2.3 Troisième phase :

L'église est dotée d'une voûte sexpartite sur croisée d'ogives à la fin du XII^{ème} siècle. Le profil des nervures et des arcs formerets à boudins et chanfrein-double est caractéristique de cette époque ainsi que le traitement des culots en pierre calcaire finement sculptés de motifs floraux.

Cette voûte s'insère dans un espace déjà bâti ce qui explique son irrégularité.

La chapelle de la Vierge est vraisemblablement construite à cette même période, venant contrebuter le choeur au sud. Malheureusement aucun élément ne permet de conforter cette hypothèse puisqu'elle a entièrement été réendue à l'aide d'un mortier fortement hydraulique.

2.4 Quatrième phase :

A la fin du XV^{ème} siècle, le clocher est surélevé. Cette hypothèse peut être confirmée par la présence des baies géminées bouchées visibles depuis les combles de la nef. Celles-ci auraient été comblées lors de la construction de la nef.

2.5 Cinquième phase :

Les deux travées orientales de la nef sont réalisées rapidement après la surélévation du clocher ainsi que la travée située entre la chapelle de la Vierge et le clocher.

La charpente de la nef est apparente comme en atteste le travail réalisé sur ses pièces de bois de toute évidence à des fins esthétiques. De plus, l'étude des combles a permis de constater la présence d'un enduit, fin jaunâtre à la chaux, sur la maçonnerie intérieures des murs.

A cette époque, l'église est éclairée par des baies étroites en arc brisé. Seule la baie de la première travée est de la nef a conservé cette typologie.

2.6 Sixième phase :

Plusieurs éléments nous permettent d'affirmer que la nef a été réalisée en deux phases distinctes et que les dernières travées ainsi que le bas-côté sud et ses pignons alternés sont ajoutés au XVI^{ème} siècle :

- Les différents traitements constructifs et décoratifs des fermes de charpente selon la phase de construction dont elles dépendent ;
- la cohérence des marques de charpente visibles sur celles de la nef ;
- les entraxes des fermes de charpentes ;
- la position irrégulière des contreforts et la présence de contreforts d'angle uniquement en façade occidentale ;
- le traitement de la partie sommitale du mur gouttereau sud ;
- les tableaux et les voussures des baies ;
- la différence de portée des grandes arcades.

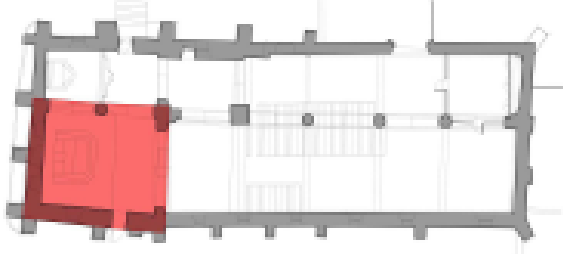
2.7 Septième phase :

Cette phase correspond à l'exhaussement du clocher. Selon le style de ses baies en plein cintre, elle pourrait dater du XVIII^{ème} siècle.

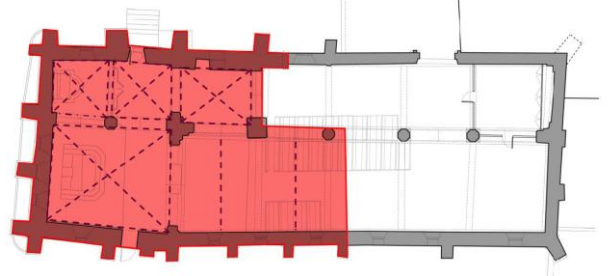
Le porche avec ses colonnettes en fonte ainsi que les voûtes en plâtre de la nef et du bas-côté sont sans doute réalisés au XIX^{ème} siècle. Mais il semble que ces couvertures légers succèdent à d'autres plus anciens comme le suggère la présence d'aisseliers cintrés sous chaque entrails et poutres transversales de la nef.

2.8 Illustration des différentes phases

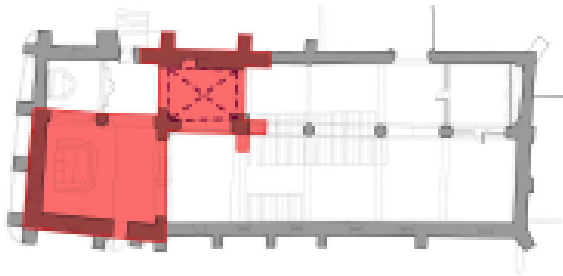
XI^{ème} siècle :



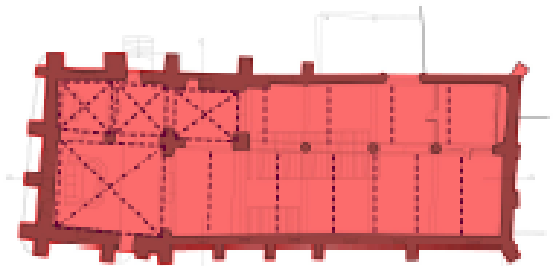
XV^{ème} siècle :



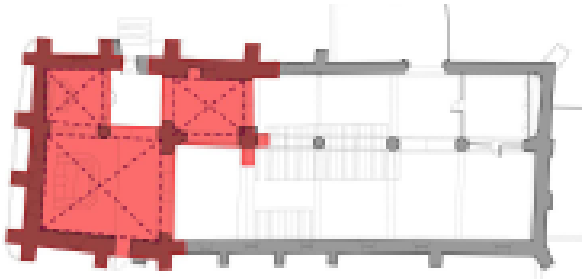
XII^{ème} siècle :



XV^{ème} – XVI^{ème} siècle :



Fin XII^{ème} siècle :



3 Description des ouvrages

3.1 Le choeur

Le choeur est couvert d'une voûte sexpartite sur croisée d'ogives. Le profil des nervures et des arcs formerets à boudins et chanfrein-double, est caractéristique de la fin du XII^{ème} siècle. On note qu'un des arcs diagonaux semble avoir été bûché. Les culots, situés très bas par rapport à la naissance des ogives, sont sculptés de motifs floraux.

Les voûtains, d'une épaisseur de 20 cm environ, sont en maçonnerie de moellons hourdés au mortier de chaux, recouverte d'un mortier fortement hydraulique à l'intrados.

Les arcs diagonaux et les culots sont en pierre calcaire finement layée.

L'état de conservation du couvrement du choeur est bon.

La voûte est d'un grand intérêt patrimonial.

Un faux appareil rouge peint devait exister jadis (d'après une carte postale ancienne)

3.2 La nef

Le couvrement de la nef est constitué d'une voûte légère en arc déprimé retombant, ainsi que ses quatre arcs doubleaux, sur une corniche calibrée au plâtre et des culots sculptés.

3.3 Le bas-côté

Le couvrement des quatre premières travées ouest du bas-côté est similaire au couvrement de la nef.

Les deux dernières travées du bas-côté sont dotées de deux voûtes sur croisée d'ogives.

La sixième travée (Est) est celle de la chapelle de la Vierge.

3.4 Le clocher

Le clocher est doté d'une voûte épaisse sur croisée d'ogives. Le profil des arcs diagonaux est en amande. Les arcades est et ouest sont en arc brisé légèrement chanfreiné.

Seule l'arcade orientale est montée sur rouleau.

Les voûtains, d'une épaisseur de 50 cm environ, sont en maçonnerie de moellons hourdés et enduits au mortier de chaux à l'intrados. Les arcs diagonaux et les arcades sont en pierre de taille en grés broché.

La voûte permet de dater la souche primitive du clocher du XII^{ème} siècle.

3.5 Les charpentes

3.5.1 Le choeur

Les combles du choeur sont accessibles depuis les combles de la nef par un percement réalisé dans le mur pignon occidental du choeur.

La charpente du choeur est de type à pannes et comporte une seule ferme axiale en chêne. Elle est constituée de deux arbalétriers reposant sur un entrait, de deux jambes de force, d'un poinçon et d'un faux-entrait.

Le contreventement longitudinal est assuré par une panne faîtière, un sous-faîtage et des liens de sous-faîtage assemblés à mi-bois et reliés au poinçon et à la panne faîtière par un système de type tenon-mortaise . Deux potelets lient cette dernière au sous-faîtage à l'est et à l'ouest. On note la présence de flasques métalliques boulonnées au sous-faîtage, au droit de son encastrement dans le mur pignon occidental du choeur.



Les pannes reposent directement sur des échantignolles et non pas sur des tasseaux de réglage.

Les chevrons ont conservé leur position d'origine, tous les 55 cm environ, comme en atteste leur chevillage dans les pannes.

Chaque chevron est suspendu sur les pannes par des échantignolles inversées, positionnées en quinconce, au moyen d'un épaulement et d'une pointe métallique. Les pieds de chevron reposent directement sur l'arase du mur gouttereau nord sans panne sablière. Les chevrons sont liés entre eux en tête par enfourchement.

Tous les bois de charpente sont en chêne équarris et finis à l'herminette.



L'intérêt patrimonial des échantignolles inversées positionnées en quinconce est important.

3.5.2 La nef

La charpente de la nef a été réalisée en deux phases distinctes comme en attestent les marques de charpente mais aussi le traitement constructif et décoratif des fermes.

La première phase de construction correspond aux deux premières fermes orientales et la seconde aux quatre fermes suivantes.

Première phase :

La charpente de la première phase de construction de la nef est de type à pannes. Elle est caractérisée par deux fermes distantes de 3,60 mètres .

Chaque ferme est constituée de deux arbalétriers, de deux jambettes et de deux contrefiches cintrées, d'un entrait et d'un poinçon chanfreinés, et d'un faux-entrait. Les bois cintrés sont assemblés par tenon-mortaise et s'appuient sur les arbalétriers et les butons au moyen d'un épaulement.

A l'instar du chœur, le contreventement longitudinal est assuré par une panne faîtière, un sous-faîtage et des liens de sous-faîtage assemblés à mi-bois. On note un assemblage en sifflet de la panne faîtière au droit de la ferme ouest.

Les pannes reposent sur des tasseaux de réglage et des échantignolles.

Au droit de la troisième ferme orientale, les pannes s'appuient sur celles de la seconde phase de construction.

Les chevrons ont conservé leur position d'origine, tous les 55 cm environ, comme en atteste la présence de chevilles.

Les pieds de chevron reposent directement sur l'arase du mur gouttereau nord sans panne sablière. Les chevrons sont liés entre eux en tête par enfourchement.



Une besace assure l'articulation entre le clocher et les combles de la nef.

Tous les bois de charpente sont en chêne équarris et finis à l'herminette. Les marques de charpente ont été réalisées à la gouge.

Seconde phase :

La charpente de la seconde phase de construction de la nef est de type à pannes. Elle est caractérisée par quatre fermes distantes de 3,15 mètres.

Chaque ferme est également constituée de deux arbalétriers, de deux jambettes et de deux contrefiches cintrées, d'un entrait chanfreiné et mouluré en son centre, et d'un faux-entrait. Les poinçons sont toujours dotés d'une base octogonale très moulurée hormis pour le poinçon de la ferme occidentale pour lequel la base est simplement équarrie.

Les jambettes sont assemblées par tenon-mortaise et s'appuient sur les arbalétriers et les butons au moyen d'un épaulement.



On notera la présence d'échelles de perroquet sur chacun des arbalétriers sud.

L'entrait de la quatrième ferme orientale est moisé uniquement sur la moitié sud à l'aide de deux bastings en chêne assemblés par boulons à tête carrée.

Le contreventement longitudinal est différent. Il est assuré par une panne faîtière, un sous-faîtage et des aisseliers liaisonnant ce dernier aux poinçons par des assemblages à tenon-mortaise. De simples potelets lient la panne faîtière au sous-faîtage. On note un assemblage à mi-bois de la panne faîtière au droit de la ferme est .

La position des pannes est celle d'origine comme en atteste les épaulements sur lesquels reposent les échantignolles. Les chevrons ont conservé leur position d'origine mais la présence de clous montre qu'ils ont manifestement été retournés.



Les pieds de chevron reposent sur une panne sablière engravée dans le mur gouttereau nord. Elles sont visibles depuis l'extérieur uniquement. Les chevrons sont liés entre eux en tête par enfourchement.

Tous les bois de charpente sont en chêne équarris et finis à l'herminette. Les marques de charpentes ont été réalisées à la gouge.

On peut aisément affirmer que l'ensemble de la charpente de la nef était autrefois visible étant donné le traitement particulièrement soigné des jambettes et des contrefiches auxquelles a été donné un aspect cintré.

Les poutres transversales situées entre chaque ferme ont été mises en place tardivement comme les scellements le prouvent.

L'état sanitaire de la charpente de la nef est passable.

Nous noterons que l'assemblage des arbalétriers et des entrails se fait dans l'épaisseur des murs et que par conséquent il est impossible de contrôler leur état de conservation.

L'inspection n'a pas permis de déceler l'existence d'attaques d'insectes ou de champignons.

La charpente de la nef est d'un grand intérêt patrimonial. En effet, elle est typique des charpentes apparentes et a conservé ses dispositions d'origine.

3.5.3 La chapelle de la Vierge

La charpente de la chapelle est constituée de deux demi-fermes en chêne, se composant d'un arbalétrier avec contrefiche. On ignore si un entrail est présent mais l'extrados saillant de la voûte conduit à penser que la charpente en est dépourvue.

Les pannes traversent la chapelle longitudinalement.

Comme dans le chœur, chaque chevron est suspendu aux pannes par des échantignolles inversées, positionnées en quinconce, au moyen d'un épaulement et d'une pointe métallique.

Tous les bois de charpente sont en chêne équarris.

3.5.4 Le bas-côté sud

Le bas-côté sud est constitué de quatre charpentes successives placées perpendiculairement à la nef. Chacune des quatre pannes sablières prend appui au nord sur une ferme et au sud sur un pignon en maçonnerie de moellon.

Les fermes sont composées de deux arbalétriers, d'un entrail, d'un poinçon et de deux butons. Des aisseliers assemblés entre le poinçon et les pannes faîtière contreventent longitudinalement la charpente.

Les entrails ainsi que les chevrons reposent sur des poutres perpendiculaires encastrées dans la maçonnerie des pignons et du mur gouttereau sud de la nef.

Tous les bois de charpente sont en chêne équarris et finis à l'herminette.

3.5.5 Le beffroi et la charpente de la flèche du clocher

La couverture du clocher repose sur une charpente constituée d'une ferme axiale en sapin, composée de deux arbalétriers, d'un poinçon et d'un entrait formés de deux bastaings moisés et boulonnés.

Des aisseliers relie le poinçon à la panne faîtière encastrée dans les pignons est et ouest du clocher.

Le beffroi est constitué de quatre fermes orientées dans le sens nord/sud. Chaque ferme est composée de deux croix de Saint-André assemblées à mi-bois.

Le contreventement longitudinal est assuré au nord et au sud par trois croix de Saint-André.



Les fermes sont portées par deux poutres murailles orientées dans le sens est/ouest. Les entrants des fermes latérales du beffroi sont curieusement encastrés à mi-bois dans des corbeaux en pierre de grés éclaté. On note la présence de flasques métalliques au droit des abouts de ces entrants.

Tous les bois de charpente sont en chêne équarris.

Le beffroi semblait porter deux cloches se balançant dans le sens nord/sud. En effet, la position de cavités dans la structure permettant d'accueillir la rotule, ainsi que les traces de graisse confirment cette hypothèse.



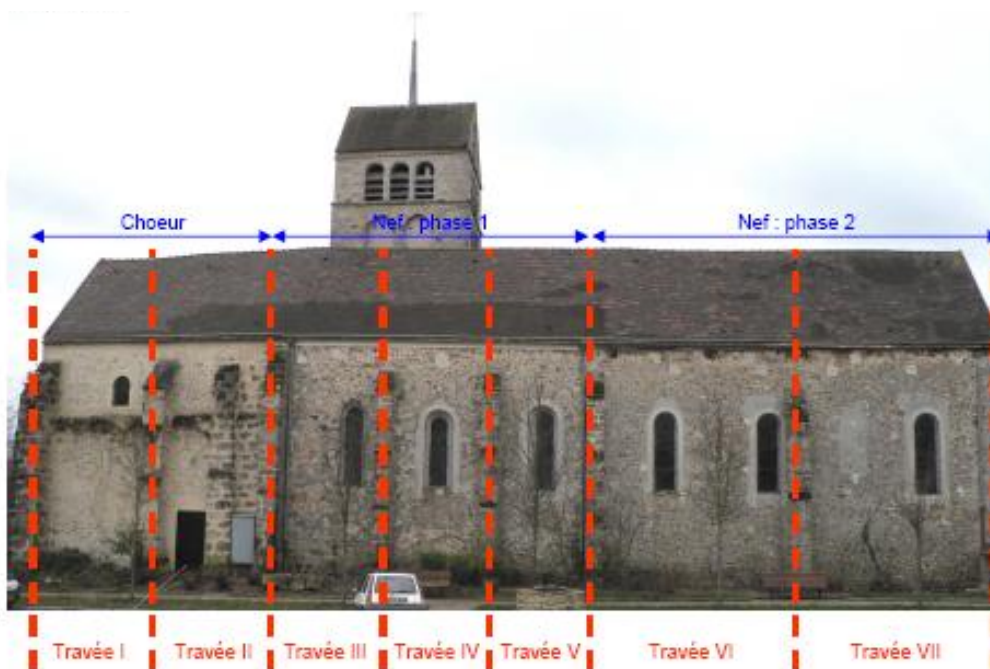
3.6 Les élévations extérieures de l'église

3.6.1 La façade nord

La façade nord est dotée de neuf contreforts construits en pierre de taille de meulière de moyen appareil avec quelques éléments de remploi en grès. Ils ne sont pas harpés dans la maçonnerie de moellon de meulière enduite au mortier de chaux et sable.

Les contreforts rythment sept travées recevant de façon irrégulière des baies en plein cintre dont les encadrements ont été repris au mortier de ciment. Seule la baie de la travée III est en arc brisé et son encadrement est en meulière.

On note qu'une baie a été bouchée au moyen d'une maçonnerie en moellon de meulière au droit de la travée VII ainsi que la porte des morts en anse de panier de la travée IV.



3.6.2 Le portail

Il est construit en pierre de taille calcaire. Seules les premières assises sont en pierre de taille en grès broché. La voussure du portail est en anse de panier. Elle est surmontée d'un arc en accolade orné de motifs floraux et animaliers, et d'un fleuron. Deux pinacles ouvragés l'encadrent.

A l'est du portail, une porte en anse de panier a été obturée au moyen d'une maçonnerie de moellon. Il s'agissait d'une porte secondaire que l'on dénomme habituellement « guichet ». Elle est construite en pierre de taille de grès broché.

La porte principale est composée de deux vantaux étrésillonnés, coté intérieur, par des écharpes. Les vantaux peints sont composés de panneaux à plis serviette et meneau central à palmettes. Cette porte remonte peut-être au XV^{ème} siècle. Le système de fermeture se fait à l'aide d'une espagnolette

3.6.3 Le clocher

Le clocher est constitué de quatre niveaux distincts.

Les deux premiers niveaux sont réunis au sud par deux contreforts mais se distinguent par la présence d'un glacis en pierre de taille en grés. Les niveaux supérieurs sont remarquables grâce à des corniches saillantes.

Le niveau 0 est doté au sud d'une baie en arc brisé surbaissé.

Le niveau 1 voit l'obturation de ses trois baies également en arc brisé surbaissé.

Le niveau 2 possède deux baies géminées à ressauts en arc brisé sur chacune des ses façades. Le niveau 3, accueillant la chambre des cloches, est éclairé par trois baies en plein cintre sur chaque côté.

Le clocher est construit en maçonnerie de moellon de meulière enduite au mortier de chaux et de sable. Les éléments de chaînage d'angle et les contreforts sont en pierres de taille en grés de moyen appareil.



La cloche

La cloche en bronze est classée au titre objet depuis 1944. Elle date de 1672.



3.7 Les ouvrages et objets intérieurs

3.7.1 La nef

La nef est séparée du chœur par un arc triomphal en lancette et à rouleau.

L'élévation sud de la nef est percée de cinq grandes arcades.

La première arcade est, menant au clocher, est en arc brisé et à rouleau. Elle repose sur des chapiteaux à bandeau et cavet. Les arcades suivantes sont en arc brisé surbaissé à pénétration. Les arêtes des voûtures sont simplement chanfreinées.

Les piles B3 et B4, sur lesquelles repose la souche du clocher, sont à noyau carré. Elles semblent avoir été chemisées lors de la construction des grandes arcades. La pile B3 est enduite d'un épais mortier à base de ciment. Les piles B5 à B7 passent d'un socle carré à une base octogonale à l'aide de demies pointes de diamant.

Toutes les voûtures des arcades, ainsi que les piles, sont en pierre de taille de moyen appareil en grés broché.

Un filet de peinture rouge marque les joints.

Les murs sont recouverts d'un enduit à base de chaux, descellé sous l'enduit en plâtre actuel, sur lequel est peint en rouge un faux appareillage fin.

Une partie du soubassement de l'élévation nord a été réalisée au mortier de ciment.

Une visite dans les combles a permis de relever deux types d'enduits à la chaux. L'un, très jaune et probablement d'origine, est visible au droit du pignon ouest, l'autre très blanc, recouvrant ce dernier, est à base de sable, de chaux et de plâtre.

3.7.2 Les pierres tombales

Les pierres, fermant autrefois les caveaux des seigneurs de la commune, sont à présent exposées dans le bas-côté sud.

La première, dédiée à Alexandre de Baillon, chevalier, conseiller du roi, seigneur de Forges et de Bajolet de 1624 à 1643, est classée au titre d'objet en 1914.

L'abbé Leboeuf en a établi une description :

« Son effigie le représente en armure avec un col rabattu sur le gorgerin, chaussé de Bottes molles à revers, l'épée au côté. Il porte une longue perruque, à la moustache, la barbe pointue au menton. (...) Au-dessus de l'effigie, un écusson à tête de léopard, avec trois annelets enlacés, (armes de la famille de Baillon), à pour timbre : un heaume à grands lambrequins flottants, tournés à dextre. »

Les inscriptions figurant sur la dalle funéraire sont les suivantes

:

« CY GIST MESSIRE ALEXANDRE DE BAILLON, VIVANT CHEVALIER SEIGNEUR DE FORGES ET DE BAJOLET, LEQUEL DÉCÉDA LE XVII JOUR DE SEPTEMBRE 1643 ».

Sur la deuxième, on peut y lire :

« CY GIST LE CORPS DE NOBLE HOMME ODET DE BAILLON, LUI VIVANT ECUYER SEIGNEUR DE FORGES ET DE BAJOLET, QUI TRÉPASSA LE DIMANCHE XXVIII JOUR DE JUING 1573. DIEU AIT L'ÂME DE LUI ».

La troisième pierre funéraire est également classée au titre d'objet depuis 1914. Elle représente un seigneur, surmonté d'un fronton en plein cintre retombant sur des colonnes.

Les inscriptions pouvant être lue sont :

« CY GIST CLAUDE BAILLON VIVANT ECUYER SEINGEUR DE FORGES ET DE BAJOLET, CONSEILLER DU ROY, GRAND AUDIENCIER DE FRANCE, ET MAÎTRE ORDINAIRE EN SA CHAMBRE DES COMPTES QUI DÉCÉDA AUDIT FORGES LE 28 JUILLET 1619 ».

La dernière dalle est simplement gravée des inscriptions suivantes :

« CY GIST JOACHINE DU MESNIL LE SIMON, VIVANTE FEMME DE MESNIL ALEXANDRE DE BAILLON CHEVALIER SEIGNEUR DE FORGES ET DE BAJOLET... 1632 ».

3.7.3 Les vitraux

L'église comporte :

- 3 baies dotées de vitraux à composition florale géométrique ;
- 7 baies dotées de vitraux à verres losangés blancs ou colorés
- 3 vitraux représentant des personnages seuls ;
- 1 vitrail historié .

Les vitraux datent du XIX^{ème} siècle.